

PROCÈS-VERBAL
Réunion des membres du conseil d'administration
de l'Association des familles monoparentales et recomposées de Saint-Hyacinthe
Tenue sur la plateforme Zoom
Mercredi 10 février 2021 à 19 h

Étaient présents : Anick Forgues Michaël Tremblay (arrivée 18 : 49)
 Pierre Morasse Frédéric Brillon
 Jackeline Vanegas Juliette Cortes (arrivée 18 : 53)

Étaient absents Gary Fontaine,

Invitées Hélène Grondin, coordonnatrice

Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
La présidente ouvre le CA à 18 : 45
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
RÉS. 2021-02-09/04
Il est proposé par Jackeline Vanegas et appuyé par Frédéric Brillon d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts suivants :
Pt 4.7 AGA
Pt 5.7 Prêt Desjardins subventionné par le gouvernement fédéral
Pt 5.8 Protection Plexiglas
Adopté à l'unanimité
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 13 janvier 2021
RÉS. 2021-02-09/05
Il est proposé par Jackeline Vanegas et appuyé par Pierre Morasse d'adopter le procès-verbal du 13 janvier 2021
Adopté à l'unanimité

4. Suivi du procès-verbal

4.1. Site web

M. Dozois a présenté ses travaux à Pierre Morasse et à la coordonnatrice. Les autres membres du comité étaient absents.

Demandes pour le site :

1. Envoyer par texto à la coordonnatrice votre photo (prise avec votre cellulaire)
De la tête au bassin. Pas besoin de votre corps au complet
2. Témoignage de ce que l'association vous apporte ou pourquoi vous en faites partie : quelques lignes
3. Si vous avez des photos d'activités, les transmettre par texto ou Messenger à Hélène

4.2. Certificat d'occupation

Hélène G. a contacté le département d'urbanisme à la ville de Saint-Hyacinthe et ils ont confirmé que le 26 février nous aurons leur réponse.

4.3. Clarification de la demande de rapport de Jackeline à l'égard de tâches prévues de l'intervenante à l'embauche.

Lors de la dernière rencontre du CA, Jackeline V. avait demandé à Hélène G. de voir avec Mélanie R. pour qu'elle remette un plan d'action [tâches prévues à l'embauche] pour faire connaître l'association et avoir de nouveaux membres :

Mélanie a remis à la coordonnatrice, un rapport de promotion, visibilité et recrutement des membres. Ce document correspond en majorité aux responsabilités de la coordonnatrice et non de l'intervenante, et ce même s'il est très bien présenté.

La coordonnatrice a donc demandé des éclaircissements à Jackeline sur cette demande.

Mélanie avait comme priorité lors de son embauche, de rejoindre les membres individuellement, de voir leurs besoins, leurs intérêts et aussi comment ça se passait pour eux le confinement, les difficultés qu'ils rencontraient, comment leurs enfants vivaient la pandémie et suite à ces contacts, établir des activités pour répondre aux besoins de tous.

Hélène a refait une demande à Mélanie à cet effet, mais étant donné son arrêt de travail, ce point sera clarifié avec elle à son retour.

4.4. Suivi de la formation des membres du CA

Simon Proulx de la CDC va attendre la formation du nouveau CA. Les membres sont d'accord avec cette décision.

4.5. Suivi des comités :

a) Comité pour Emploi Été Canada

Le comité a convenu de ne pas faire de demande cette année, le délai pour présenter la demande étant trop court, et il était difficile de clarifier quel était vraiment le besoin de l'association.

Mélanie a présenté un dossier, mais qui s'échelonnait sur trop de semaines. C'est un projet de promotion de longue haleine. On garde ce document pour ultérieurement.

Le comité recommande au CA

De former en septembre 2021 un comité qui aura le mandat d'évaluer les besoins de l'association pour un emploi d'été et d'élaborer la demande d'embauche pour l'été 2022.

De travailler sur une demande de projet et description de poste temporaire et lorsque le formulaire 2022 va être transmis en février prochain, il ne restera qu'à le compléter.

RÉS. 2021-02-09/06

Il est proposé par Anick Forgues et appuyé par Jackeline Vanegas d'adopter la recommandation du comité.

Adopté à l'unanimité

b) Promotion - visibilité

Ce comité ne s'est pas réuni, mais la coordonnatrice envisage de rencontrer les membres du comité après l'assemblée générale.

Toutefois, la coordonnatrice a demandé à Michaël Tremblay de lister les organismes des municipalités dans la MRC de Saint-Hyacinthe et de faire un premier contact :

- Soit pour une rencontre avec leurs membres
- ou pour transmettre de la documentation sur nos organismes.

Lorsqu'on va revenir dans la zone orange, ce sera plus facile. Présentement il lui est difficile de joindre des responsables.

c) Comité finances : soumission pour comptabilité

Le comité va se réunir jeudi 11 février pour les prévisions budgétaires. Jackeline V. n'a pu rencontrer Alice Viens d'Infospic. Elle va le faire sous peu.

d) Comité ressources humaines

Le comité va se réunir le mardi 16 février

La coordonnatrice a certains dossiers qu'elle veut clarifier avec le comité.

4.6. Projet de prêt de livres.

Pour le moment, Hélène va demander à Mélanie R. de travailler ce dossier qu'après la préparation de l'assemblée générale.

Pour le moment la priorité pour Mélanie sera de se centrer sur les contacts avec les membres, de cibler leurs besoins et intérêts et d'élaborer la planification et la réalisation d'activités à leur offrir.

4.7 AGA

La coordonnatrice attend une réponse de Mme Marcoux au ministère de la famille concernant

- la tenue de l'assemblée générale ; si elle pourra être reportée
- le fonctionnement pour la reddition de compte des subventions
- si le 1^{er} versement de la subvention de 130 000 \$ sera versé d'ici le 31 mars 2021
- Il y a quelques organismes qui l'ont reçu.

5. Points de décision :

5.1 États financiers du 30 septembre 2020 au 30 novembre 2020

Clarification de Jackeline Vanegas (à revalider au prochain CA)

5.2 États financiers au 31 décembre 2020

Hélène propose d'expliquer aux nouveaux membres les états financiers.

Reporter l'adoption des états financiers de sept à décembre 2020 au prochain CA.

5.3 Recommandation du comité local de l'Association et Bail

Bilan de la discussion :

- Demande à M. Jafrate pour un bail d'une durée plus courte que 4 ans. Il a mentionné que ses locataires ont un bail de 5 ans.
- Il semble avoir de l'ouverture pour 3 ans, mais va évaluer s'il y aurait possibilité de nous accorder un bail de 2 ans. Toutefois ses baux ont un impact sur le financement qu'on lui accorde.
- Le coût du local au renouvellement serait augmenté de 50 \$ [coût 800 \$/mois + taxes], une fois l'ascenseur en fonction. Les travaux de l'ascenseur sont prévus en début mars 2021 pour être finalisés vers le 15 mai 2021.

Autres points discutés :

- Actuellement, 2 locaux sont libres au rez-de-chaussée.
- La coordonnatrice va vérifier avec la ville pourquoi la réponse n'est pas arrivée et si nous serons exemptés de taxes.
- M. Jafrate nous informe que l'exemption de taxes est traitée à une autre instance [à vérifier]
- L'Association a droit qu'à une place de stationnement vu l'achalandage et le nombre de locataires.

M. Jafrate a confirmé hier qu'il accepterait un bail de 3 ans, mais qu'il ne pourrait pas 2 ans.

RÉS. 2021-02-09/07

Il est proposé par Pierre Morasse et appuyé par Frédéric Brillon de reconduire le bail pour une période de 3 ans et de commencer des démarches après l'assemblée générale pour le démarchage pour voir à changer de local ou acheter notre propre endroit. Un comité sera formé.

Adopté à l'unanimité.

Autre information concernant Desjardins Entreprise

La coordonnatrice a contacté le Service Desjardins Entreprises pour avoir du support pour évaluer notre capacité de payer si on empruntait pour l'achat d'un bâtiment.

On lui a demandé quel montant d'emprunt, s'il y avait une bâtisse en vue, s'il y avait fait une offre d'achat. C'est lorsqu'on leur remet ces informations que le responsable du dossier procède à l'étude de la demande d'emprunt, c'est leur façon de fonctionner au commercial.

Aujourd'hui, elle était en réunion de membres à FFRY (Fédération de la famille Richelieu Yamaska) et la directrice du Centre de la famille Saint-Pie l'a informé qu'elle a eu la même réponse auprès de Desjardins Entreprise lors d'une demande d'étude pour un emprunt en prévision d'un achat de bâtisse. Et on l'a référé à Desjardins Caisse d'économie solidaire.

La Caisse d'économie solidaire :

- Offrir des services de santé et de bien-être aux personnes vulnérables (maisons d'hébergement, aide à domicile, centres spécialisés de santé, etc.)
- Bâtir et rénover des logements sociaux et communautaires pour toutes et tous
- Appuyer des initiatives en éducation et en défense collective des droits (centres de la petite enfance, organismes d'éducation populaire, comités logement)
- Développer une économie inclusive (entreprises adaptées pour personnes avec limitations physiques et intellectuelles, entreprises d'insertion sociale, etc.)
- La Caisse d'économie fait l'analyse financière. Les fondations agissent comme endosseurs.

La coordonnatrice effectuera des démarches auprès d'eux, une fois le comité formé.

5.4 Système téléphonique/soumissions

Anick Forgues va demander à Maskatel de diminuer la pénalité et Michael Tremblay va demander à Cogeco si on peut avoir plus d'avantages et s'il y a des frais si on déménage pendant le contrat de 5 ans.

RÉS. 2021-02-09/08

Tenant compte de l'information du dossier par la coordonnatrice,

Tenant compte des 2 soumissions (Maskatel et Cogeco) présentées par la coordonnatrice,

**Étant donné les difficultés rencontrées avec Maskatel depuis plus d'un an,
Il est proposé par Pierre Morasse et appuyé par Frédéric Brillon de changer de compagnie
téléphonique et de poursuivre les démarches avec COGECO en s'assurant que COGECO
rembourse la majorité de la pénalité.**

Adopté à l'unanimité

Juliette Cortes a quitté à 20 : 11

5.5 Assurance responsabilité

L'assurance responsabilité a été renouvelée. 489.40 \$ + frais administratifs et taxes =
562,19 \$ soit hausse d'une centaine de dollars.

Déductible obligatoire est passé à 1000 \$

Couverture des biens = 45 800 \$ (valeur à neuf)

Couverture assurance contenue = 20 400 \$

Couverture pour responsabilité civile 5 000 000 \$

Responsabilité des administrateurs et dirigeants 5 000 000 \$

5.6 Reconnaissance à l'égard de Steve Bilodeau, Bianca Beaulieu et Gary Fontaine Nous devons être équitables avec les années d'ancienneté de chacun.

Hélène propose d'en parler au comité finance et de nous revenir au prochain CA.

5.7 Prêt Desjardins subventionné par le gouvernement fédéral

RÉS. 2021-02-09/09

Desjardins nous accorde un prêt de 60 000 \$ et nous ne remboursons que 40 000 \$

D'après les renseignements que vous avez fournis, votre entreprise pourrait être
admissible au CUEC.

On utiliserait ce montant pour peut-être acheter une bâtisse.

5.8 Protection Plexiglas

Hélène va demander des soumissions pour acheter des plexiglas comme protection pour la
table de conférence pour les réunions et pour les bureaux.

Elle nous revient au prochain CA

6. Informations de la coordonnatrice

6.1 Formation avec CDC : la performance non financière et gestion de risques de l'organisme

La coordonnatrice nous fait part de sa formation avec la CDC

Il est important de gérer l'aspect non financier et les risques. Éventuellement les bailleurs de fonds vont exiger un rapport d'activités d'impact. Le contenu va devoir préciser l'impact que nos activités ont sur nos membres, pas seulement ce qui a été fait. Il est important de démontrer l'évolution de notre organisme par tableau, graphique.

Élaborer la vision de l'organisme, clarifier la mission, établir un plan stratégique sur quelques années, des objectifs visés.

Définir le plan d'action en conséquence et d'inscrire les résultats dans le rapport d'activités.

6.2 Rapport de la coordonnatrice

Le document est joint au procès-verbal

7. Varia

Michaël T. nous parle de la "formation des administrateurs à la motivation des équipes à la permanence" à venir les 18 et 25 Févr. Lui et Hélène feront un résumé au prochain CA.

8. Rappel prochain CA.

Mercredi 17 mars 2021 à 18 h 30

9. Levée de l'assemblée

Pierre Morasse propose la levée de l'assemblée à 20 h 36 et secondée par Frédéric Brillon.

Annick Forgues, secrétaire

Jackeline Vanegas, présidente